

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNION DES MAIRES DE L'OISE

Séance du 12 Mai 2014 à 9h30
à Hondainville

Monsieur Vasselle ouvre la séance en mentionnant les différents points à l'ordre du jour.

1. Arrêté des comptes 2013 et fixation du barème de cotisations pour 2015

Monsieur Vasselle donne la parole à Madame Lefebvre, trésorière de l'association afin de présenter les comptes 2013.

Madame Lefebvre commence par indiquer qu'à la clôture de l'exercice 2013, l'association dégage un excédent de 4 747,73 €, moins important que l'année précédente, et partagé, avant impôt sur les bénéfices, entre – 8 019,52 € de résultat d'exploitation et 13 263,25 € de résultat financier auxquels il convient d'ajouter 78 € de résultat exceptionnel.

Elle précise que les produits d'exploitation ont diminué de 1.94 % tandis que les charges d'exploitation ont augmenté de 4.68 %

Les produits d'exploitation ont légèrement diminué en lien avec l'opération de réalisation de l'annuaire des Maires version 2012 qui n'a pas été reconduite en 2013.

Concernant les charges d'exploitation, elle indique que quelques variations sont à remarquer :

- Les frais d'impression ont diminué, passant de 14 490,90 € à 10 845,85 €.
- Le véhicule n'est plus loué puisque l'association en a fait l'acquisition en septembre 2012 pour un montant de 16 970 €.
- Les frais de formation ont augmenté de 43 %, passant de 17 093,64 € à 28 910,52 €. C'est le fruit d'une augmentation du nombre de sessions de formations à l'attention des élus locaux.
- L'association n'a pas eu recours au cabinet d'avocat en 2013 puisque les compétences en interne permettent de répondre à un plus grand nombre de questions juridiques soit une économie de 9 639,76 €.
- Les frais relatifs à la réalisation de l'Annuaire des Maires 2012 ne sont pas reconduits en 2013.
- Les frais de réception ont augmenté, passant à 10 020,11 € (contre 2 732,10 € en 2013). Cela s'explique par l'organisation d'une soirée-théâtre le 13 décembre 2013. Il s'agit d'une opération spécifique de fin de mandat.
- Les frais relatifs au leasing du photocopieur ont légèrement augmenté passant à 3 804,78 € (contre 2 565,64 € en 2013). Cela s'explique par un changement du photocopieur pour un modèle plus performant.

Madame Lefebvre revient ensuite sur quelques chiffres clés du compte de résultat.

Monsieur Vasselle remercie Madame Lefebvre pour cette présentation détaillée et donne la parole à Monsieur Letarnec, commissaire aux comptes de l'association.

Monsieur Letarnec revient sur quelques points du compte de résultat qu'il convient de préciser.

Il indique notamment que la différence entre 2012 et 2013 au niveau des charges de personnel s'explique par un congé maternité non remplacé et pris en charge par l'assurance maladie en 2012.

Monsieur Vasselle remercie Monsieur Letarnec pour son intervention et demande aux administrateurs s'il y a des questions ou des formulations à propos de cet arrêté des comptes.

En l'absence de remarques ou observations éventuelles, l'arrêté des comptes est adopté à l'unanimité.

Monsieur Vasselle donne ensuite la parole à Madame Lefebvre pour la présentation de la proposition de barème de cotisations pour 2015.

Madame Lefebvre indique qu'il est proposé de ne pas augmenter les cotisations pour l'année 2015.

En l'absence de remarques ou observations éventuelles, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Désignations

- Commission Départementale chargée du Recensement et du Dépouillement des bulletins de vote pour l'élection des membres du Conseil d'administration du Centre de gestion de l'Oise

Le conseil d'administration désigne Madame Brichez et Monsieur Pinsson.

- Commissions locales de recensement des votes pour le renouvellement des membres du CFL et l'élection du CNEN

Le conseil d'administration désigne Madame Brichez et Monsieur Pinsson.

- Conseil Départemental de l'Education Nationale

COMPOSITION	Commune	Représentée par	M(maire)
Titulaires	Montataire	Jean-Pierre BOSINO	M
	Dompierre	Véronique GRIGNON-PONCE	M
	La Neuville d'Aumont	Christian CHORIER	M
	Pierrefonds	Michèle BOURBIER	M
Suppléants	Saint-Maximin	Serge MACUDZINSKI	M
		<i>En cours de désignation</i>	

	Amblainville	Joël VASQUEZ	M
	Cernoy	Isabelle BARTHE	M

- Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques

COMPOSITION	Commune	Représentée par	M(maire)
Titulaires	Creil	Jean-Claude VILLEMAIN	M
	Saint-Sauveur	Jean-Claude GRANIER	M
	Juvignies	Dominique DEVILLERS	M
Suppléants	Estrées-Saint-Denis	Charles POUPLIN	M
	Villers-Saint-Paul	Gérard WEYN	M
	Auchy la Montagne	Alain ROUSSELLE	M

- Commission consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité

COMPOSITION	Commune	Représentée par	M(maire)
Titulaires		<i>En cours de désignation</i>	
	Rainvillers	Laurent LEFEVRE	M
	Ercuis	Daniel TESSIER	M
Suppléants	Estrées-Saint-Denis	Charles POUPLIN	M
	Hardivillers	Annie DELAIRE	M
	Chambly	David LAZARUS	M
Représentants des maîtres d'ouvrages et gestionnaires de voirie ou d'espaces publics			
Titulaires	La Croix-Saint-Ouen	Jean DESESSART	M
	Beauvais	Jérôme LIEVAIN	CM
		<i>En cours de désignation</i>	
Suppléants	Bailleul-sur-Thérain	Michel DEGRAVE	A
	Fitz-James	Jean-Claude PELLERIN	M
	Chamant	William LESAGE	A

- Commission Départementale de la Sécurité des Transports de Fonds

COMPOSITION	Commune/EPCI	Représenté par	M(maire) A (adjoint)
Titulaires	Beauvais	Pierre MICHELINO	M
	Dives	Jacques SYLVESTRE	A

- Commission Départementale de la Sécurité Routière

COMPOSITION	Commune/EPCI	Représenté par	M(maire)
Titulaire(s)	Froissy	SABBAGH Catherine	M
	Fresneaux Montchevreuil	GOUSPY Christian	M
	Neuilly-en-Thelle	AUGER Gérard	M
Suppléant(s)	Berneuil-en-Bray	PETIT Jacky	M
	Montepilloy	CORNU Patrice	M
	Milly-sur-Thérain	PHILIPPART Jean-Jacques	M

- Commission Départementale d'Aménagement Foncier

COMPOSITION	Commune	Représentée par	M(maire)
Titulaires	Sacy-le-Petit	François MORENC	M
	Rainvillers	Laurent LEFEVRE	M
Suppléants	Haudivillers	Sylvain FRENOY	M
	Andeville	Jean-Charles MOREL	M

3. Questions diverses

- Demande de la Fondation du Patrimoine

Madame Deheyer indique que la Fondation du Patrimoine sollicite l'Union des Maires de l'Oise afin d'obtenir les adresses courriels des communes afin de les sensibiliser sur leurs actions.

Le conseil d'administration donne son accord sur cette demande.

- Demande de la Déléguée à la mission Régionale de lutte contre l'illettrisme : insertion d'une information dans notre Lettre de l'UMO

Madame Deheyer fait état d'un entretien avec Madame Anne Boidin, Déléguée à la mission régionale de lutte contre l'illettrisme auprès de la Préfecture de Région. Celle-ci souhaite que l'Union des Maires de l'Oise puisse publier, dans sa Lettre de l'UMO, un article sur l'illettrisme en Picardie.

Le conseil d'administration donne son accord sur cette demande.

4. Date du prochain conseil d'administration

Lundi 23 Juin, à 9h30

Le Président

Alain VASSELLE

Etaient présents :

Mme Isabelle BARTHE, Maire de Cernoy
M. Stanislas BARTHELEMY, Maire de Longueuil-Sainte-Marie
M. Jean-Pierre BOSINO, Maire de Montataire
Mme Michèle BRICHEZ, Maire d'Hondainville
Mme Caroline CAYEUX, Maire de Beauvais
M. Jean-Claude CORMONT, Maire de Couloisy
M. Jean-Pierre DAMIEN, Maire du Plessis-Brion
M. Jean-Pierre DESMOULINS, Maire de Saintines
M. Jean-Paul DOUET, Maire de Montagny-sainte-Félicité
M. Marie DUBUT, Maire de Marseille-en-Beauvaisis
M. Patrick FLOURY, Président de la Communauté de Communes de la Basse Automne
Mme Nadège LEFEVRE, Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Bray
M. Laurent LEFEVRE, Maire de Rainvillers
Mme Pascale LOISELEUR, Maire de Senlis
M. Roger MENN, Maire de Liancourt
M. Lionel OLLIVIER, Maire de Clermont
M. Jacques PINSSON, Maire de Villers-Sous-Saint-Leu
M. Charles POUPLIN, Maire d'Estrées-Saint-Denis
M. Alain VASSELLE, Maire d'Oursel-Maison

Assistaient également à cette séance Lucie DEHEYER, Responsable administrative et Bénédicte UGUEN, Responsable juridique.

Etaient excusés :

M. Edouard COURTIAL, Maire d'Agnetz
M. Alain De PAERMENTIER, Maire de Ressons-sur-Matz
M. Michel LE TALLEC, Maire de Le Coudray-sur-Thelle
M. Gérard LEMAITRE, Président de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle
M. Philippe MARINI, Maire de Compiègne
M. Alain PETREMENT, Maire d'Ermenonville
M. Alain ROUSSELLE, Maire d'Auchy-la-Montagne
M. Claude SAUVAGET, Maire de Boubiers
M. Jean-Claude VILLEMAIN, Maire de Creil

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNION DES MAIRES DE L'OISE

Séance du 23 Juin 2014 à 9h30
à Clermont

Monsieur Vasselle ouvre la séance en mentionnant les différents points à l'ordre du jour.

1. Approbation du PV du CA du 12 Mai 2014

Ce procès-verbal est soumis aux remarques ou observations éventuelles. Sans aucune réserve, il est adopté à l'unanimité.

2. Présentation de Monsieur Thomas Bordonali, Directeur de l'Union des Maires de l'Oise

Monsieur Vasselle revient sur les différentes étapes de la procédure de recrutement. Il présente ensuite Monsieur Thomas Bordonali aux membres du conseil d'administration présents. Il précise que celui-ci a pris ses fonctions au sein de l'Union des Maires de l'Oise le 19 Mai dernier.

Il donne ensuite la parole à Monsieur Bordonali afin que celui-ci évoque son parcours universitaire et professionnel.

Monsieur Bordonali revient sur son cursus universitaire essentiellement juridique avant de s'attarder sur son parcours professionnel.

3. Point sur les opérations d'accueil des nouveaux élus

Monsieur Vasselle indique que notre journée d'accueil des nouveaux élus du 11 juin dernier a rencontré un vif succès avec près de 360 participants dont 240 élus. Les retours sont très positifs concernant les deux ateliers du matin. En revanche, les ateliers de l'après-midi ont été moins appréciés par les participants

Monsieur Barthélémy précise que la présentation sur le maire-employeur n'était pas assez générale et apparaissait comme trop technique.

Monsieur Vasselle indique que l'association a organisé ce semestre une formation sur le statut de la Fonction Publique Territoriale qui est plus adaptée aux attentes des élus.

Monsieur Desmoulins indique que le Centre de Gestion de l'Oise avait programmé des réunions sur cette thématique mais celles-ci ont été annulées faute de participants.

4. Organisation des réunions intercantionales

Monsieur Vasselle propose différents thèmes qui peuvent être abordés lors des prochaines réunions intercantonales.

Après discussions, le conseil d'administration décide d'aborder la loi ALUR et la question de la suppression des ATESAT. Il décide également d'aborder les marges de manœuvre financières du Maire dans un contexte de crise.

5. Point sur l'Assemblée Générale 2014

Monsieur Vasselle donne la parole à Monsieur Bordonali afin d'évoquer les différents thèmes qui peuvent être abordés lors de notre table-ronde consacrée aux finances locales.

Monsieur Bordonali développe quatre sujets qui peuvent intéresser particulièrement les collectivités :

- l'emprunt et les collectivités territoriales
- Vers une certification des comptes locaux
- Mutualisation des moyens au sein du bloc communal
- Quatre ans après la suppression de la taxe professionnelle : l'actualité et l'avenir de la Contribution Economique Territoriale (CET)

Une note détaillant l'ensemble de ces sujets est distribuée aux administrateurs présents.

Après discussions, le conseil municipal décide de retenir :

- Mutualisation des moyens au sein du bloc communal
- Quatre ans après la suppression de la taxe professionnelle : l'actualité et l'avenir de la Contribution Economique Territoriale (CET)

Monsieur Vasselle indique qu'il convient également de désigner deux membres de notre conseil d'administration afin de participer à cette table-ronde.

Monsieur Vasselle suggère de demander à Monsieur Marini. En cas d'indisponibilité de celui-ci, Monsieur Barthélémy assistera à cette table-ronde. Monsieur Douet participera également à celle-ci.

6. Désignations

- **Commission départementale d'orientation de l'agriculture**

Composition	EPCI	Représenté par	
Titulaire	CC Clermontois	Michel RUBE	Conseiller communautaire

- **Commission départementale de la consommation des espaces agricoles**

COMPOSITION	Commune/EPCI	Représenté par	
	Liancourt	Roger MENN	M

Titulaires	Rainvillers	Laurent LEFEVRE	M
	CC Pays de Bray	Nadège LEFEBVRE	Psdt EPCI
Suppléants	Blaincourt-les-Précy	Patrick CORBEL	M
	Villers-sous-St-Leu	Jacques PINSSON	M
	ARC	Laurent PORTEBOIS	Vice-Psdt

- **Conseil Départemental consultatif des personnes handicapées**

En cours de désignation

- **Commission départementale des objets mobiliers**

En cours de désignation

- **Commission DETR**

	Commune/EPCI	Représenté par	
11 représentants des maires (communes de moins de 20 000 habitants)	Bailleul-sur-Thérain	Béatrice LEJEUNE	Maire
	Montagny-Ste-Felicité	Jean-Paul DOUET	Maire
	Chambly	David LAZARUS	Maire
	Thiverny	Jean-Luc DION	Maire
	Boran-sur-Oise	Jean-Jacques DUMORTIER	Maire
	Le Plessis-Brion	Jean-Pierre DAMIEN	Maire
	Rainvillers	Laurent LEFEVRE	Maire
	Villers-sous-Saint-Leu	Jacques PINSSON	Maire
	Porcheux	Christiane RENAULT	Maire
	La Hérelle	François SENCE	Maire
	Oursel-Maison	Alain VASSELLE	Maire
12 représentants des EPCI à fiscalité propre	CC Liancourtois	Olivier FERREIRA	Président
	CC du Clermontois	Lionel OLLIVIER	Président
	CC du Pays Noyonnais	Patrick DEGUISE	Président
	CC des deux Vallées	Jean-Guy LETOFFE	Vice-Président
	CC de la Basse Automne	Jean-Pierre DESMOULINS	Vice-Président

(moins de 60 000 habitants)	CC Vexin Thelle	Gérard LEMAITRE	Président
	CC Picardie Verte	Jean-Louis DOR	Président
	CC Plateau Picard	Jean-Louis HENNON	Vice-Président
	CC Pays de Valois	Hubert BRIATTE	Vice-Président
	CC Pays de Bray	Nadège LEFEBVRE	Présidente
	CC des Sablons	Alain LETELLIER	Président
	CC de la Plaine d'Estrées	Stanislas BARTHELEMY	Président

- **Commission locale de l'eau du SAGE de la Vallée de la Bresle**

Le conseil d'administration propose de reconduire les membres sortants : Monsieur Laurent MYLLE, Maire de Lannoy-Cuillère et Monsieur Patrick PERIMONY, Maire de Blargies

- **Commissions et groupes de travail de l'AMF**

o **Commissions de l'AMF**

	Commune / EPCI	Représenté par	
Communes et territoires ruraux	Montagny-Sainte-Félicité	Jean-Paul DOUET	Maire
	CC du Pays de Bray	Nadège LEFEBVRE	Présidente
Education et Culture	Montagny-Sainte-Félicité	Jean-Paul DOUET	Maire
Environnement et Développement durable	Saintines	Jean-Pierre DESMOULINS	Maire
	Longueil-Ste-Marie	Stanislas BARTHELEMY	Maire
Fonction Publique Territoriale	Oursel-Maison	Alain VASSELE	Président
	Villers-sous-Saint-Leu	Jacques PINSSON	Maire
Finances et Fiscalité locales	Longueil-Sainte-Marie	Stanislas BARTHELEMY	Maire
	Montagny-Sainte-Félicité	Jean-Paul DOUET	Maire
Intercommunalité	Liancourt	Roger MENN	Maire
Urbanisme	Liancourt	Roger MENN	Maire
	Rainvillers	Laurent LEFEBVRE	Maire
Villes et Territoires Urbains	Montataire	Jean-Pierre BOSINO	Maire

o **Groupes de travail de l'AMF**

	Commune / EPCI	Représenté par	
Climat –Energie	CCBA	Patrick FLOURY	Président
	Villers-Sous-Saint-Leu	Jacques PINSSON	Maire
Développement économique et commerce	Saintines	Jean-Pierre DESMOULINS	Maire

Logement	Rainvillers	Laurent LEFEVRE	Maire
Prévention de la délinquance et sécurité	Montataire	Jean-Pierre BOSINO	Maire
Sécurité civile	Longueil-Ste-Marie	Stanislas BARTHELEMY	Maire
Technologies de l'information et de la communication	Le Coudray-Sur-Thelle	Michel LE TALLEC	Maire
Transport traitement et valorisation des déchets	CC du Pays de Bray	Nadège LEFEBVRE	Présidente
	Le Plessis-Brion	Jean-Pierre DAMIEN	Maire

7. Questions diverses

- Programme de formation du 2nd semestre 2014

Monsieur Bordonali revient sur les thèmes de formation qui seront abordés au 2nd semestre 2014.

Il indique que des séances supplémentaires sont prévues sur les thèmes ayant rencontré un vif succès lors du 1^{er} semestre. C'est le cas pour les formations suivantes : la voirie communale, le pouvoir de police du Maire, l'initiation à l'Urbanisme, l'initiation aux Marchés Publics, l'initiation à l'Urbanisme et comprendre le budget communal.

Des nouveaux thèmes seront également abordés : prendre la parole en public, les relations commune/associations, Pourquoi communiquer, le Maire-Employeur et la conduite de projet.

- Opportunité d'une information de l'UMO sur les réformes en cours : rythmes scolaires, réforme territoriale et loi ALUR.

Le conseil d'administration décide de ne pas communiquer sur ces thèmes. En effet, une communication sur les rythmes scolaires apparaît comme trop tardive. A l'inverse, il est prématuré de communiquer sur la réforme territoriale.

Concernant la loi ALUR, celle-ci sera abordée lors des réunions intercantionales.

- Projet de Délibération autorisant l'octroi de la délégation de signature au Directeur de l'Union des Maires de l'Oise dans la gestion et l'expédition des actes de la vie courante de l'association

Monsieur Vasselle fait part d'une demande émanant du Crédit Agricole concernant la nécessité de prendre une délibération autorisant l'octroi de la délégation de signature au Directeur de l'Union des Maires de l'Oise dans la gestion et l'expédition des actes de la vie courante de l'association.

En effet, l'article n°12 des statuts de l'Union des Maires de l'Oise, modifiés par l'Assemblée Générale le 8 octobre 2005, précise que : « *Le Conseil d'Administration pourra, si le besoin se fait sentir, recruter et appointer un personnel pour l'aider dans l'organisation matérielle, sur la proposition du Président. Le Directeur de l'association est chargé de la direction des services permanents de l'association, de l'expédition des affaires courantes et de la gestion du personnel. Il reçoit à cet effet, en tant que de besoin, délégation du Président et du Secrétaire Général* ».

Monsieur Vasselie stipule qu'il convient d'octroyer la possibilité au Directeur de l'Union des maires d'exercer :

- La gestion des comptes de l'association, en respect des orientations budgétaires et financières, définies par le Conseil d'Administration de l'association et validées par ce dernier ;
- La signature des chèques de l'association ne dépassant pas le montant de 10 000 euros ;
- Le virement des fonds de l'association entre les différents comptes de cette dernière afin d'éviter toute situation de découvert bancaire ;
- Le paiement des fournisseurs et autres entreprises travaillant avec l'association dans le cadre de l'exercice de ses compétences et ce en respect des statuts susvisés ;
- Le dépôt des chèques de l'association à la banque, en contrepartie des prestations mises en œuvre par cette dernière, en terme de formation, organisation de manifestation et toute autre activité ayant attrait aux missions exercées par l'association ;
- Le paiement des salaires des employés de l'association ;
- La signature de tout document ayant attrait à l'organisation des formations dispensées par l'Union des Maires de l'Oise, en respect des orientations de formation définies par le Conseil d'Administration de l'association et validées par ce dernier.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- Que délégation permanente est donnée à Monsieur Thomas BORDONALI, Directeur de l'Union des Maires de l'Oise, à l'effet de signer tous les documents de l'association, ayant un caractère financier, de signer les chèques de l'association dans la limite maximum de 10 000 euros, signer l'ensemble des documents ayant attrait à l'organisation des formations dispensées par l'Union des Maires de l'Oise, après aval de son Président et accord du Conseil d'Administration de l'Union des Maires de l'Oise ainsi que déléguer signature dans toutes les actions décrites dans le précédent considérant.
- Que délégation provisoire est donnée à Madame Lucie DEHEYER en cas d'empêchement de Monsieur Thomas BORDONALI, à l'effet de déposer les chèques de l'association, effectuer les virements entre les différents comptes de l'association et payer l'ensemble des fournisseurs et entreprises travaillant avec l'association, dans le cadre de l'exercice de ses missions, encadrées par les statuts de cette même association.

4. Date du prochain conseil d'administration

Lundi 15 Septembre 2014, à 9h30

Le Président

Alain VASSELLE

Etaient présents :

Mme Isabelle BARTHE, Maire de Cernoy
M. Stanislas BARTHELEMY, Maire de Longueuil-Sainte-Marie
M. Jean-Pierre BOSINO, Maire de Montataire

Mme Michèle BRICHEZ, Maire d'Hondainville
M. Jean-Claude CORMONT, Maire de Couloisy
M. Jean-Pierre DAMIEN, Maire du Plessis-Brion
M. Jean-Pierre DESMOULINS, Maire de Saintines
M. Jean-Paul DOUET, Maire de Montagny-sainte-Félicité
M. Marie DUBUT, Maire de Marseille-en-Beauvaisis
M. Patrick FLOURY, Président de la Communauté de Communes de la Basse Automne
M. Michel LE TALLEC, Maire de Le Coudray-sur-Thelle

Mme Nadège LEFEVRE, Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Bray
M. Laurent LEFEVRE, Maire de Rainvillers
M. Roger MENN, Maire de Liancourt
M. Jacques PINSSON, Maire de Villers-Sous-Saint-Leu
M. Claude SAUVAGET, Maire de Boubiers
M. Alain VASSELE, Maire d'Oursel-Maison

Assistaient également à cette séance Thomas BORDONALI, Directeur de l'UMO et Lucie DEHEYER, Responsable administrative.

Etaient excusés :

Mme Caroline CAYEUX, Maire de Beauvais
M. Edouard COURTIAL, Maire d'Agnetz
M. Alain De PAERMENTIER, Maire de Ressons-sur-Matz
M. Gérard LEMAITRE, Président de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle
Mme Pascale LOISELEUR, Maire de Senlis
M. Philippe MARINI, Maire de Compiègne
M. Lionel OLLIVIER, Maire de Clermont
M. Alain PETREMENT, Maire d'Ermenonville
M. Charles POUPLIN, Maire d'Estrées-Saint-Denis
M. Alain ROUSSELLE, Maire d'Auchy-la-Montagne
M. Jean-Claude VILLEMAIN, Maire de Creil

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNION DES MAIRES DE L'OISE

Séance du 15 Septembre 2014 à 9h30
à Clermont

Monsieur Vasselle ouvre la séance en mentionnant les différents points à l'ordre du jour.

1. Approbation du PV du CA du 23 Juin 2014

Ce procès-verbal est soumis aux remarques ou observations éventuelles. Sans aucune réserve, il est adopté à l'unanimité.

2. Intervention de Madame Marie-Christine ESCLASSAN, représentant Monsieur Michel BOUVIER Président du FONDAFIP

Monsieur Vasselle donne la parole à Monsieur Bordonali afin qu'il présente Madame Esclassan et le projet commun avec l'Union des Maires de l'Oise.

Monsieur Bordonali présente Madame Marie-Christine Esclassan qui représente Monsieur Michel Bouvier, Président du FONDAFIP. Il évoque son entretien récent avec Monsieur Bouvier au siège du FONDAFIP et laisse ensuite la parole à Madame Esclassan.

Madame Esclassan commence par présenter le FONDAFIP en précisant qu'il s'agit d'un laboratoire d'idées pour la nouvelle gouvernance financière et fiscale.

Créée à l'initiative du Professeur Michel Bouvier, elle indique qu'il s'agit d'une institution indépendante qui a pour objectif de soutenir et développer la recherche en finances publiques et fiscalité en France et à l'étranger, de favoriser les échanges entre universitaires, praticiens et décideurs politiques, et d'établir un contact direct entre les milieux professionnels et les milieux scientifiques de différents pays.

Elle continue en indiquant que le FONDAFIP est à l'initiative d'un ensemble cohérent d'actions en finances publiques : colloques, conférences d'actualité, recherches, publications, aide à la publication, assistance aux réformes.

Madame Esclassan évoque ensuite un projet de partenariat entre le FONDAFIP et l'UMO concernant notamment l'organisation d'une journée d'information à destination des élus locaux et de leurs secrétaires de mairie ou DGS sur la thématique des « marges de manœuvre du Maire dans un contexte de crise des finances publiques ».

Monsieur Vasselle remercie Madame Esclassan pour son intervention.

Monsieur Bordonali revient plus précisément sur le projet de journée d'information.

Monsieur Vasselle donne ensuite la parole aux administrateurs présents.

Monsieur Bosino indique que la question des finances publiques est un sujet politique. Il précise qu'il n'a rien contre un conventionnement avec le Fondafip mais souhaite des précisions sur les missions de cette structure en matière d'appui et d'assistance aux communes adhérentes de l'UMO.

De la même manière, monsieur Vasselle souhaite savoir si le Fondafip assure une prestation de conseil pour les collectivités ou groupement de collectivités adhérentes à l'UMO.

Madame Esclassan indique que le FONDAFIP n'assure pas de prestations de conseil aux collectivités. Son rôle est uniquement un rôle d'aide à l'organisation du colloque.

Monsieur Barthélémy est favorable à l'organisation d'une telle journée mais précise qu'il convient de veiller à créer des ateliers spécifiques pour les petites communes.

Le conseil d'administration donne son accord de principe sur un conventionnement mais propose de revoir le montant de la convention au regard de la seule mission d'aide à l'organisation de la journée d'information.

3. Intervention du Groupe La Poste sur la thématique des « nouveaux services des facteurs ».

Monsieur Vasselle donne la parole à Monsieur Jacques Massat, Directeur des Services Courrier-Colis en Picardie.

Monsieur Massat commence par présenter la branche des Services Courrier-Colis en Picardie qui comprend 3 368 collaborateurs dont 2 239 facteurs. Il revient ensuite plus spécifiquement sur l'Oise.

Après cette présentation générale, il s'attarde sur les nouveaux services proposés par les facteurs.

En effet, le groupe La Poste intervient désormais dans la détection des personnes en fragilité ou isolées via les services « Cohésio » et « Portéo » qui comprend notamment la visite régulière auprès des personnes isolées, ou encore le portage des médicaments ou de produits culturels.

Monsieur Massat évoque ensuite l'action de La Poste en matière de recyclage des papiers bureautiques via la gamme « Recy-go ».

Il évoque ensuite les projets en expérimentation tels que le portage des courses et des repas.

Monsieur Vasselle remercie Monsieur Massat pour son intervention et donne la parole aux administrateurs présents pour d'éventuelles questions.

Monsieur Vasselle s'interroge sur le coût de ces différents services.

Monsieur Massat indique par exemple que pour ce qui concerne le portage des médicaments, il s'agit d'une prestation vendue sous la forme d'un carnet de 3,50€ HT la vignette à la charge du pharmacien. Il précise que pour les autres prestations, les tarifs sont étudiés au cas par cas en fonction des problématiques particulières.

Monsieur Bosino indique que ces prestations ne sont pas là pour assurer la mission de service public dévolue à la Poste mais simplement pour faire rentrer de l'argent dans le groupe La Poste. Il précise que La Poste continue de supprimer des emplois de facteurs ce qui entraîne des difficultés sur la distribution du courrier. Il prend l'exemple de la commune de Montataire.

Monsieur Damien trouve désolant que La Poste viennent sur le terrain des CCAS qui assurent déjà ces missions.

Monsieur Massat précise que La Poste intervient sur la mission portage de repas uniquement si la commune le demande.

Monsieur Vasselle estime que si les missions de La Poste se diversifient, il ne faut pas pénaliser le service premier de distribution de courrier en portant atteinte à la qualité de ce service.

Monsieur Massat rappelle que la Poste assume sa mission de service public qui consiste en la distribution du courrier 6 jours sur 7

4. Projet de diffusion d'un guide effectué par les services de l'Union des Maires de l'Oise intitulé « Initiation aux Finances Locales »

Monsieur Vasselle donne la parole à Monsieur Bordonali afin qu'il détaille le guide présenté dans la pochette des administrateurs.

Monsieur Bordonali revient sur le guide qui a été réalisé par les services de l'UMO relatif à « l'Initiation aux Finances Locales ». Ce guide d'une soixantaine de pages se veut clair et précis afin de permettre à tout un chacun de pouvoir découvrir les finances locales et comprendre les mécanismes budgétaires sans rencontrer de difficultés.

Le conseil d'administration donne son accord pour la diffusion de ce guide auprès des adhérents de l'association.

5. Point sur les réunions-intercantonales 2014-2015

Monsieur Vasselle donne la parole à Monsieur Bordonali afin qu'il effectue une présentation détaillée des thèmes sélectionnés.

Monsieur Bordonali revient en détail sur les deux thèmes qui seront abordés lors des réunions intercantonales 2014-2015 à savoir :

- Les enjeux urbanistiques juridiques et financiers de la loi ALUR
- Les marges de manœuvres du Maire dans un contexte financier incertain.

Cette présentation effectuée, Monsieur Vasselle revient sur les dates retenues et les lieux des réunions.

6. Point sur l'Assemblée Générale 2014

Monsieur Vasselle donne la parole à Monsieur Bordonali afin de faire un point sur l'Assemblée Générale du 18 Octobre prochain.

Monsieur Bordonali revient en détail sur l'état d'avancement dans l'organisation de l'Assemblée Générale. Il aborde notamment la remise des prix de l'opération « Marianne du Civisme » organisée

avec l'Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Oise qui interviendra pendant l'Assemblée Générale.

Il revient ensuite plus précisément sur l'organisation de la table-ronde et les différentes interventions prévues au cours de la matinée.

Monsieur Barthélémy s'interroge concernant la prochaine élection des membres du conseil d'administration et notamment des administrateurs qui sont de nouveau candidat à leur renouvellement mais qui ne sont pas présents en conseil d'administration.

7. Désignations

a. Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs.

- Titulaires :
 - Monsieur Jean-Noël GUESNIER, Maire de Choisy-au-Bac
 - Monsieur Jacques PINSSON, Maire de Villers-sous-Saint-Leu
- Suppléants :
 - Monsieur Jean-Pierre DAMIEN, Maire de Le Plessis-Brion
 - *En cours de désignation*

b. Commission Régionale du Patrimoine et des Sites.

- Titulaire :
 - Madame Isabelle BARTHE, Maire de Cernoy
- Suppléant :
 - Madame Pascale LOISELEUR, Maire de Senlis

c. Commission Départementale des Valeurs Locatives (CDVLLP) et Commission des Impôts Directs Locaux (CDIDL)

- *En cours de désignation*

8. Questions diverses

Pas de questions diverses.

Le Président

Alain VASSELLE

Etaient présents :

Mme Isabelle BARTHE, Maire de Cernoy
M. Stanislas BARTHELEMY, Maire de Longueuil-Sainte-Marie
M. Jean-Pierre BOSINO, Maire de Montataire
Mme Michèle BRICHEZ, Maire d'Hondainville

M. Jean-Claude CORMONT, Maire de Couloisy
M. Jean-Pierre DAMIEN, Maire du Plessis-Brion
M. Jean-Pierre DESMOULINS, Maire de Saintines
M. Patrick FLOURY, Président de la Communauté de Communes de la Basse Automne
M. Michel LE TALLEC, Maire de Le Coudray-sur-Thelle
Mme Nadège LEFEVRE, Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Bray
M. Lionel OLLIVIER, Maire de Clermont
M. Jacques PINSSON, Maire de Villers-Sous-Saint-Leu
M. Alain VASSELLE, Maire d'Oursel-Maison

Assistaient également à cette séance Thomas BORDONALI, Directeur de l'UMO et Lucie DEHEYER, Responsable administrative.

Etaient excusés :

Mme Caroline CAYEUX, Maire de Beauvais
M. Edouard COURTIAL, Maire d'Agnetz
M. Jean-Paul DOUET, Maire de Montagny-sainte-Félicité
M. Marie DUBUT, Maire de Marseille-en-Beauvaisis
M. Alain De PAERMENTIER, Maire de Ressons-sur-Matz
M. Laurent LEFEVRE, Maire de Rainvillers
M. Gérard LEMAITRE, Président de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle
Mme Pascale LOISELEUR, Maire de Senlis
M. Philippe MARINI, Maire de Compiègne
M. Roger MENN, Maire de Liancourt
M. Alain PETREMENT, Maire d'Ermenonville
M. Charles POUPLIN, Maire d'Estrées-Saint-Denis
M. Alain ROUSSELLE, Maire d'Auchy-la-Montagne
M. Claude SAUVAGET, Maire de Boubiers
M. Jean-Claude VILLEMAIN, Maire de Creil

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNION DES MAIRES DE L'OISE

Séance du 17 Novembre 2014 à 9h30
à Hondainville

Monsieur Vasselle ouvre la séance en mentionnant les différents points à l'ordre du jour.

1. Elections des membres du Bureau de notre association

Monsieur Vasselle précise que suite aux élections municipales de mars 2014 et au renouvellement du conseil d'administration en date du 18 octobre 2014, il convient au conseil d'administration de l'UMO de pourvoir à l'élection des membres du bureau. Il s'agit d'élire le Président, un Vice-Président par arrondissement, un secrétaire général et son adjoint, le Trésorier et son adjoint, le délégué à la communication et son adjoint.

Monsieur Vasselle cède la présidence de la séance à Monsieur Marie Dubut, doyen d'âge, afin de procéder à l'élection du président de l'association.

Après un vote à main levée, Monsieur Alain Vasselle, Maire d'Oursel -Maison est élu Président de l'Union des Maires de l'Oise à l'unanimité

Monsieur Vasselle reprend donc la présidence de la séance afin de procéder au vote des autres postes à pourvoir au sein du bureau de l'association.

Après un vote à main levée, Monsieur Vasselle récapitule l'ensemble des membres du bureau élus à l'unanimité :

Président Alain Vasselle, Maire d'Oursel Maison

Vice-présidents

Arrondissement de Beauvais Jean-François Dufour, Président de la CC Rurales du Beauvaisis

Arrondissement de Clermont Lionel Ollivier, Maire de Clermont

Arrondissement de Compiègne Philippe Marini, Sénateur-Maire de Compiègne

Arrondissement de Senlis Pascale Loiseleur, Maire de Senlis

Secrétaire Général Jean-Paul Douet, Maire de Montagny Ste Félicité

Secrétaire Général Adjoint Gérard Lemaître, Président de la CC du Vexin-Thelle

Trésorière Nadège Lefebvre, Présidente de la CC du Pays de Bray

Trésorier Adjoint

Alain Pétrement, Maire d'Ermenonville

Délégué à l'information

et à la communication

Jean-Pierre Bosino, Sénateur-Maire de Montataire

Déléguée adjointe à l'information

et à la communication

Isabelle Barthe, Maire de Cernoy

2. Approbation du PV du CA du 15 Septembre 2014

Ce procès-verbal est soumis aux remarques ou observations éventuelles. Sans aucune réserve, il est adopté à l'unanimité.

3. Retour sur l'émission de la chaine France 2 consacrée à un élu de l'Oise

Monsieur Vasselle donne la parole à Monsieur Bordonali afin de faire un retour sur l'émission de France 2.

Monsieur Bordonali indique que France 2 a contacté l'UMO suite à un article paru dans le Parisien sur les formations délivrées aux élus locaux par l'association.

En complément, France 2 a souhaité consacrer un reportage de son journal télévisé sur le quotidien d'un élu local.

Les journalistes ont donc suivi pendant une journée le maire d'Acy-en-Multien.

A cet occasion, le Président de l'Union des Maires de l'Oise et Monsieur Douet, Vice-Président du Conseil Général de l'Oise et secrétaire Général de l'association ont été interviewés.

4. Présentation des prestations complémentaires proposées par l'Union des Maires de l'Oise

Monsieur Vasselle donne la parole à Monsieur Bordonali afin qu'il détaille les prestations complémentaires que l'Union des Maires de l'Oise souhaite proposer à ses adhérents.

Monsieur Bordonali commente la plaquette diffusée auprès des membres du conseil d'administration et revient sur les différentes prestations que l'UMO propose de réaliser auprès de ses adhérents (analyse financière, mise en place de tableaux de bord, aide à l'élaboration du budget, ...)

Le conseil d'administration donne son accord sur la réalisation de prestations complémentaires par les services de l'Union des Maires de l'Oise ainsi que sur la diffusion de la plaquette de présentation auprès des adhérents de l'association.

5. Présentation du dispositif « Les Assises des Territoires »

Monsieur Vasselle donne la parole à Monsieur Bordonali afin qu'il effectue une présentation détaillée de ce dispositif.

Monsieur Bordonali indique que l'AMF, en collaboration avec Edile et Albiste proposent aux Associations Départementales de Maires qui le souhaitent d'organiser les Assises des Territoires. Cette opération est soutenue et financée par la participation de partenaires institutionnels et privés (Mairie 2000, Berger Levraut, La Banque Postale Collectivités locales).

Les Assises des Territoires se déroulent sous la forme d'un plateau télévisé monté, préparé et animé par une équipe de professionnels.

Chaque session propose deux thématiques différentes (30 minutes chacune) déterminées en fonction des choix émis par l'Association et les partenaires financeurs. Ces émissions permettent à des représentants de l'AD mais aussi aux partenaires de s'exprimer sur les thèmes préalablement définis avec les organisateurs. La présence des partenaires est assurée par une présence sur le plateau et/ou dans un espace dédié (de type stand simple) lors de chaque session.

Le conseil d'administration donne son accord sur l'organisation de cette manifestation.

6. Sollicitation de la MNT (Mutuelle Nationale Territoriale)

Monsieur Vasselle évoque un courrier adressé par la Mutuelle Nationale Territoriale à l'association afin de convier une délégation de l'UMO sur le stand de la MNT lors du Congrès des Maires de France.

En effet, la MNT souhaite organiser un café-débat afin de répondre aux interrogations des maires sur les dernières évolutions concernant la protection sociale des agents territoriaux : participation financière de l'employeur, impact de la réforme territoriale, prévention en matière de santé au travail.

Le conseil d'administration donne son accord sur cette rencontre.

7. Choix de la date de la prochaine Assemblée Générale

Le conseil d'administration décide d'arrêter la date de la prochaine Assemblée Générale au 17 Octobre 2015 à Clermont.

8. Présentation d'une proposition de réunion d'information

Monsieur Bordonali indique que l'Union des Maires de l'Oise, en collaboration avec la CCI de l'Oise souhaite organiser une réunion sur « Le défi des « nouveaux » outils ressources humaines au service des collectivités territoriales ».

Monsieur Bordonali revient sur le contenu prévisionnel de cette réunion. Une note, détaillant le programme, est distribuée aux administrateurs présents.

Cette réunion pourrait se dérouler sous la forme d'une table-ronde réunissant des élus, des intervenants de la CCI ainsi que des intervenants extérieurs.

Le conseil d'administration donne son accord de principe sur l'organisation de cette réunion.

9. Désignations

a. Conférence Territoriale de l'Action Publique.

	LISTE PRINCIPALE		LISTE DOUBLE (en cas de vacance)	
	Commune /EPCI	Représenté par	Commune/ EPCI	Représenté par
Un Président d'EPCI à fiscalité propre de moins de 30 000 habitants	CC des 2 Vallées	Patrice CARVALHO	CC du Pays de Bray	Nadège LEFEBVRE
Un Maire d'une commune de plus de 30 000 habitants				
Un Maire d'une commune comprenant entre 3 500 et 30 000 habitants	Senlis	Pascale LOISELEUR	Montataire	Jean-Pierre BOSINO
Un Maire d'une commune de moins de 3 500 habitants	Oursel-Maison	Alain VASSELE	Montagny-Sainte-Félicité	Jean-Paul-Douet

10. Questions diverses

Pas de questions diverses.

Le Président

Alain VASSELE

Etaient présents :

M. Gérard AUGER, Maire de Neuilly-en-Thelle
Mme Isabelle BARTHE, Maire de Cernoy
M. Jean-Pierre BOSINO, Sénateur-Maire de Montataire
Mme Michèle BRICHEZ, Maire d'Hondainville
M. Jean-Claude CORMONT, Maire de Couloisy
M. Edouard COURTIAL, Député-Maire d'Agnetz
M. Jean-Pierre DAMIEN, Maire du Plessis-Brion
M. Jean-Pierre DESMOULINS, Maire de Saintines
M. Jean-Louis DOR, Président de la Communauté de Communes de la Picardie Verte
M. Jean-Paul DOUET, Maire de Montagny-sainte-Félicité
M. Marie DUBUT, Maire de Marseille-en-Beauvaisis
M. Jean-François DUFOUR, Président de la Communauté de Communes Rurales du Beauvaisis
M. Patrick FLOURY, Président de la Communauté de Communes de la Basse Automne
M. Thierry FRAU, Maire de Lassigny
M. Michel LE TALLEC, Maire de Le Coudray-sur-Thelle
Mme Nadège LEFEVRE, Maire de La Chapelle-aux-Pots
M. Laurent LEFEVRE, Maire de Rainvillers
M. Alain LEVASSEUR, Maire de Saint-Germer-de-Fly
Mme Pascale LOISELEUR, Maire de Senlis
M. Jean-François MANCEL, Président de la Communauté de Communes du Pays de Thelle
M. Charles MEAUDRE, Maire de Vaudancourt
M. François MORENC, Maire de Sacy-le-Petit
M. Erick MULLOT, Président de la Communauté de Communes de Crèvecœur-le-Grand
M. Alain VASSELLE, Maire d'Oursel-Maison

Assistaient également à cette séance Thomas BORDONALI, Directeur de l'UMO et Lucie DEHEYER, Responsable administrative.

Etaient excusés :

M. Stanislas BARTHELEMY, Maire de Longueuil-Sainte-Marie
Mme Caroline CAYEUX, Maire de Beauvais
M. Alain DE PAERMENTIER, Maire de Ressons-sur-Matz
M. Frédéric GAMBLIN, Maire de Laversines
M. Gérard LEMAITRE, Président de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle
M. Philippe MARINI, Maire de Compiègne
M. Roger MENN, Maire de Liancourt
M. Lionel OLLIVIER, Maire de Clermont
M. Alain PETREMENT, Maire d'Ermenonville
M. Jacques PINSSON, Maire de Villers-Sous-Saint-Leu
M. Charles POUPLIN, Maire d'Estrées-Saint-Denis
M. Alain ROUSSELLE, Maire d'Auchy-la-Montagne
M. Claude SAUVAGET, Maire de Boubiers
M. Jean-Claude VILLEMAIN, Maire de Creil